



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/53/L.2/Add.2
2 octobre 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Cinquante-troisième session
Genève, 27 septembre-2 octobre et 10 octobre 2006
Point 12 de l'ordre du jour

**PROJET DE RAPPORT DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
SUR SA CINQUANTE-TROISIÈME SESSION**

tenue au Palais des Nations
du 27 septembre au 2 octobre et le 10 octobre 2006

Rapporteur: M^{me} Ana Inés Rocanova (Uruguay)

Point 5 de l'ordre du jour (après-Doha)

Orateurs:

| | | |
|---|-----------|-------------|
| Secrétaire général de la CNUCED | Argentine | Japon |
| Directeur général de l'OMC | Malaisie | Philippines |
| Pakistan, pour le Groupe des 77 et la Chine | Australie | Norvège |
| Maurice, pour le Groupe des États ACP | Indonésie | Bangladesh |

Note à l'intention des délégations

Le présent projet de rapport est un texte provisoire, qui est distribué aux délégations pour approbation.

Toute demande de modifications à apporter aux déclarations des délégations doit être adressée, avant le **mardi 17 octobre 2006**, à la:

Section d'édition de la CNUCED, bureau E.8106, télécopieur: 917 0056, téléphone: 917 1437.

**EXAMEN DES FAITS NOUVEAUX ET DES QUESTIONS SE RAPPORTANT AU
PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'APRÈS-DOHA QUI REVÊTENT UN
INTÉRÊT PARTICULIER POUR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT**

(Point 5 de l'ordre du jour)

1. Pour l'examen de ce point, le Conseil était saisi du document ci-après:

«Examen des faits nouveaux et des questions se rapportant au programme de travail de l'après-Doha qui revêtent un intérêt particulier pour les pays en développement – Note du secrétariat de la CNUCED» (TD/B/53/5).

2. Le **Secrétaire général de la CNUCED** a dit que le Cycle de Doha se trouvait à un moment crucial et il a demandé aux participants d'examiner les questions essentielles de ces négociations bloquées, en vue de donner un nouvel élan à ces dernières. Il a souligné que la CNUCED souhaitait vivement stimuler le développement grâce au système commercial international et aux négociations commerciales.

3. Le système commercial multilatéral avait un rôle essentiel à jouer en favorisant et en amplifiant la dimension «développement» du commerce. En effet, le commerce international pouvait être un puissant moteur de la croissance, du développement et de l'élimination de la pauvreté dans tous les pays, en particulier les pays en développement. Il contribuait à créer des ressources pour le développement. Cependant, le commerce ne favorisait le développement que si un certain nombre de conditions étaient réunies. Manifestement, un système commercial multilatéral ouvert, fondé sur des règles, non discriminatoire, prévisible et équitable était très propice au développement. Un tel système devait aussi être compatible avec des politiques créant des conditions favorables aux pays en développement, qui leur laissent une marge de manœuvre suffisante pour qu'ils puissent atteindre leurs objectifs de développement. Il fallait accomplir des efforts pour intégrer le développement de façon significative et importante dans tous les domaines abordés lors des négociations de Doha, car cela était indispensable à la réussite du cycle.

4. Dans ce contexte, l'incapacité récente à accomplir des progrès dans les négociations de Doha était préoccupante et avait réduit la confiance des pays dans le système commercial

multilatéral lui-même. La suspension actuelle du cycle avait «mis en veilleuse» de nombreux résultats importants sur le plan du développement qui devaient découler des progrès accomplis précédemment au cours des négociations, ce qui avait touché le plus durement les pays les plus pauvres du monde. Cette suspension avait également de nombreuses incidences systémiques à long terme. Elle pourrait encourager le protectionnisme, entraîner une nouvelle prolifération d'accords commerciaux bilatéraux et régionaux, et engendrer de nouveaux différends commerciaux qui pourraient nuire aux relations internationales. En raison des conséquences très négatives de la suspension du cycle, il était manifestement nécessaire de reprendre les négociations au plus tôt.

5. Malgré la suspension du Cycle de Doha, l'OMC restait un pilier fondamental du système commercial international, et il ne convenait pas de contester son utilité et son importance mais il fallait au contraire soutenir plus vigoureusement cette organisation. Aucun accord commercial ou régional ou bilatéral existant ou autre arrangement commercial ne pouvait produire les avantages, la prévisibilité et la sécurité qu'offrait un système commercial multilatéral fonctionnant bien et axé sur le développement. En conséquence, tous les pays devaient faire preuve d'une volonté politique renouvelée et d'une nouvelle souplesse pour faciliter la reprise des travaux, étant entendu qu'un rôle d'impulsion incombait aux principaux protagonistes.

6. Comme le développement se trouvait au cœur des négociations, il était nécessaire d'améliorer l'accès aux marchés et l'entrée des exportations des pays en développement; en outre, les donateurs devaient fournir un soutien accru pour aider ces pays à renforcer leurs capacités d'offre, leur compétitivité et leur infrastructure commerciale, et à bénéficier davantage des possibilités offertes par la libéralisation du commerce multilatéral, notamment grâce à une aide efficace pour le commerce. La CNUCED, par ses études et ses analyses de politiques, et ses activités de formation de consensus intergouvernementaux, d'assistance technique et de développement des capacités, soutenait sans relâche le Cycle de Doha et l'engagement des pays en développement sous tous ses aspects.

7. Le **Directeur général de l'OMC** a estimé que, comme l'indiquait le *Rapport sur le commerce et le développement*, le commerce pouvait favoriser le développement et la réduction de la pauvreté, mais que le commerce n'était qu'un ingrédient nécessaire dans un ensemble de

mesures qui devait comprendre de nombreux autres ingrédients, tels que des institutions efficaces et une bonne gouvernance. Comme cela ressortait du rapport, il fallait déployer des efforts pour que des mesures non tarifaires n'annulent pas les progrès accomplis dans le domaine des droits de douane. À cet égard, les pays en développement étaient ceux qui recouraient le plus fréquemment à des mesures antidumping, principalement à l'encontre d'autres pays en développement. En ce qui concerne la marge de manœuvre, il a souligné la nécessité d'aller plus loin afin de présenter des faits et des arguments concernant ce qui constituait une «bonne marge de manœuvre». Par exemple, il était discutable que la valeur ajoutée nationale incorporée dans les exportations augmenterait si l'imposition d'obligations de résultat était autorisée. Il était également contestable que la meilleure contribution que l'OMC pouvait apporter au développement serait d'exempter les pays en développement des disciplines relatives aux subventions; bien entendu, tous les PMA et un grand nombre de pays en développement étaient dispensés de se conformer à l'interdiction des subventions à l'exportation. En ce qui concerne les droits de douane sur les produits industriels, il pouvait exister un désaccord sur la façon de gérer avec succès le développement industriel et la diversification de l'industrie. Si l'on examinait les faits, la différence entre les taux consolidés et les taux appliqués variait considérablement d'un membre de l'OMC à l'autre, ce qui montrait que la marge de manœuvre ne signifiait pas la même chose d'un pays à l'autre. En outre, dans la plupart des pays, les recettes douanières ne représentaient qu'une faible partie des recettes fiscales, à l'exception de certains pays, principalement des PMA qui ne devaient pas procéder à des réductions de droits. La CNUCED était une instance appropriée pour l'examen de telles questions et il fallait donc l'utiliser à cette fin.

8. Il importait de soutenir les efforts accomplis pour améliorer l'infrastructure commerciale, et de renforcer le rôle essentiel que les gouvernements et la communauté internationale jouaient à cet égard. L'infrastructure commerciale était l'un des thèmes de l'initiative d'aide pour le commerce, complément nécessaire du Cycle de Doha. Comme l'aide pour le commerce ne faisait pas partie de l'engagement unique, il fallait que les activités menées dans le cadre de cette initiative se poursuivent. La principale contribution de l'OMC au développement et à la réduction de la pauvreté consistait à ouvrir le commerce dans une optique multilatérale et à renforcer le système commercial fondé sur des règles. La CNUCED possédait beaucoup d'expérience relative aux liens complexes qui existaient entre le commerce, la pauvreté

et l'inégalité, et il était nécessaire de mieux les comprendre pour venir à bout des difficultés correspondantes.

9. La suspension des négociations permettait aux États d'examiner la façon dont ils pourraient contribuer à surmonter les obstacles qui subsistaient, en particulier dans l'agriculture. La réussite du cycle était impérative et les petits pays étaient ceux qui pâtiraient le plus d'un échec. Les principaux obstacles étaient l'accès insuffisant aux marchés et le soutien interne de l'agriculture. Leur élimination permettrait de reprendre les négociations et de progresser dans tous les autres domaines où les avancées avaient été bloquées par l'agriculture. Il semblait largement admis que les négociations devraient reprendre au point même où elles s'étaient arrêtées et tenir compte de l'Ensemble de résultats de juillet et de la Déclaration de Hong Kong. Le problème ne résultait pas tellement du niveau d'ambition mais plutôt des contributions des différents membres. Le niveau d'ambition en ce qui concerne l'accès au marché agricole et le soutien interne était déjà beaucoup plus élevé que lors du Cycle d'Uruguay et la réduction de l'écart entre les taux consolidés et les taux appliqués stabiliserait le système. Sur le plan politique, il était compréhensible qu'on accorde de l'importance aux concessions mutuelles qui déterminent qui obtient quoi dans chaque domaine, mais il importait d'examiner la situation dans son ensemble et de se préoccuper du niveau d'ambition et des effets de ce dernier sur les flux commerciaux.

10. Le représentant du **Pakistan**, s'exprimant au nom **du Groupe des 77 et de la Chine**, a souligné que ce point de l'ordre du jour, depuis qu'il avait été retenu en 2002, offrait une occasion exceptionnelle d'échanger librement des idées. En ce qui concerne la situation actuelle du Cycle de Doha, il a estimé que les discussions sur la dimension «développement» des négociations et les avancées dans ce domaine étaient bloquées par l'absence de progrès dans le cadre du cycle lui-même. La suspension de ce dernier avait trois conséquences: les progrès accomplis jusqu'à présent sur les différentes questions faisant l'objet des négociations resteraient en suspens; tous les travaux réalisés au sein des groupes de négociation avaient été interrompus; et les dates limites existantes n'étaient plus valables.

11. C'était précisément ce genre de situation qui mettait en évidence l'utilité de la CNUCED, organisme ouvert à tous et à composition universelle. Les discussions concernant les options de procédure et de fond pour la reprise des négociations pouvaient avoir lieu dans le cadre de

la CNUCED, tandis que des efforts portant principalement sur la procédure pouvaient être entrepris au sein de l'OMC, en vue de débloquer les négociations. À cet égard, les évaluations des effets des diverses initiatives et options discutées à l'OMC et l'assistance technique fournie aux pays en développement ayant entamé le processus d'adhésion revêtaient la plus grande importance. En outre, la suspension des négociations à l'OMC permettait d'étudier des moyens grâce auxquels la vocation de formation de consensus de la CNUCED, organisme qui privilégiait le développement, pouvait contribuer de façon efficace et significative au Cycle de Doha.

La CNUCED avait joué un rôle positif dans les négociations à différents moments critiques dans le passé, notamment grâce à la contribution de la onzième session de la Conférence à l'Ensemble de mesures de juillet, et elle pouvait à nouveau se rendre utile aujourd'hui. L'orateur a estimé que, pour évoluer vers un système économique international cohérent et durable, il fallait utiliser de façon optimale toutes les voies multilatérales, sur la base des mandats et des aptitudes démontrées des différentes entités participantes.

12. Il a demandé à tous les pays de prendre en compte les effets négatifs que la suspension des négociations à l'OMC pourrait avoir sur des objectifs de développement communs et sur la lutte contre la pauvreté. Un échec du Cycle de Doha pourrait entraîner la résurgence du protectionnisme et une prolifération d'accords de libre-échange bilatéraux et régionaux. En conséquence, il fallait que tous fassent le maximum pour relancer rapidement les négociations. Enfin, il a dit que l'initiative «Aide pour le commerce», dans laquelle il serait souhaitable de confier un rôle directeur à la CNUCED, pouvait contribuer de façon considérable au développement.

13. Le représentant de **Maurice**, s'exprimant au nom du **Groupe des États ACP**, a rappelé que les négociations de Doha avaient commencé cinq ans plus tôt et devaient déboucher sur un nouveau système commercial mondial plus équitable qui irait de pair avec le développement et l'éradication de la pauvreté. Cependant, les cinq années écoulées n'avaient pas été faciles et le système avait été mis à rude épreuve à de nombreuses reprises. Les causes de la suspension des négociations étaient bien connues et il ne servait à rien de faire des reproches à tels ou tels. Il fallait engager les pays à ne pas sous-estimer la gravité de la situation ni les conséquences d'un échec; la réussite des négociations ne pourrait résulter que de l'obtention d'un résultat «gagnant-gagnant» pour le développement. Ce n'était pas un hasard si l'on avait appelé ce cycle un «cycle de développement». Par conséquent, il ne fallait pas considérer que l'accès aux

marchés déterminerait seul le succès du cycle. Il valait mieux adopter une démarche mixte, qui permettrait d'obtenir une ouverture des marchés et, en même temps, créerait la marge de manœuvre et la souplesse nécessaires aux pays vulnérables et de petite taille. Le Groupe des États ACP se heurtait à des difficultés particulières, qui résultaient en partie du cycle précédent. L'orateur a demandé que les résultats du cycle actuel n'alourdissent pas le fardeau qui pesait sur les pays ACP, compte tenu en particulier de l'esprit constructif et coopératif dont le Groupe avait fait preuve dans tous les domaines lors des négociations. Dans le passé, les pays ACP avaient été attirés par la promesse d'avantages globaux à retirer du commerce, mais en fait ils étaient restés à la traîne ou on avait englobé les résultats qu'ils avaient obtenus dans un bilan commercial global. Tous les pays en développement devraient pouvoir bénéficier d'une part équitable du commerce mondial. À cette fin, il fallait qu'ils disposent des capacités nécessaires pour exploiter de nouvelles possibilités commerciales, et des initiatives telles que l'aide pour le commerce étaient cruciales à cet égard.

14. Dans l'avenir, les membres de l'OMC devraient s'efforcer d'utiliser l'Ensemble de mesures de juillet, la Déclaration ministérielle de Hong Kong et les rapports des présidents pour relancer les négociations. Dans le domaine de l'agriculture, les pays ACP ont essayé de faire preuve d'un niveau d'ambition modéré à raisonnable pour la formule de réduction des droits; s'agissant de l'accès aux marchés pour les produits non agricoles, ils ont œuvré en faveur d'une réciprocité partielle en matière d'engagements de réduction de droits. Enfin, en ce qui concerne les importations d'un certain nombre de produits essentiels pour lesquels ils avaient un accès préférentiel, ils se sont heurtés au problème de l'érosion des préférences, qui a représenté la principale menace pour leurs économies fragiles; en conséquence, ils ont demandé une élimination progressive des préférences pour pouvoir assurer une transition en douceur sans bloquer la libéralisation du commerce multilatéral. Cependant, les pays ACP souhaiteraient surtout obtenir au cours de ce cycle un accès aux marchés sans droits de douane ni contingents pour leurs produits. Genève devait rester au centre des négociations et il ne convenait d'utiliser les manifestations parallèles que dans le but d'apporter une contribution au processus. Il fallait maintenant que les déclarations politiques s'accompagnent d'actions concrètes sur le terrain.

15. Le représentant de l'**Argentine** a félicité le secrétariat pour son document de travail et a mentionné en particulier sa conclusion, qui indiquait de façon très précise la situation des pays en développement au cours des négociations de Doha. Il importait de reprendre ces dernières,

mais cela pourrait exiger une modification importante des positions d'un certain nombre de pays développés membres de l'OMC. Il fallait que d'autres partenaires commerciaux, tels que les États-Unis et l'Union européenne, améliorent leur position respective concernant le soutien interne et l'accès aux marchés agricoles, respectivement. Le paragraphe 24 de la Déclaration de Hong Kong devrait guider les membres de l'OMC lorsqu'ils reviendraient à la table de négociation. Il importait de maintenir un niveau d'ambition élevé comparable en ce qui concerne l'agriculture et l'accès aux marchés pour les produits non agricoles. Il n'était plus possible de continuer à exiger des engagements de pays en développement. Pour sa part, l'aide pour le commerce était indépendante des autres domaines de négociation, si bien que les membres de l'OMC pouvaient poursuivre les discussions, ce qui était devenu une source d'encouragement pour eux. Les discussions menées dans ce domaine ne devaient pas être retardées par l'absence de progrès dans d'autres domaines de négociation. En conclusion, le développement passait par l'accès aux marchés, mais aussi par une marge de manœuvre pour tous, en particulier les pays en développement et les PMA.

16. Le représentant de la **Malaisie** a souligné que les négociations de Doha revêtaient de l'importance pour toutes les parties et qu'il fallait demander sans ambiguïté la reprise des négociations dès que possible. Un examen de fond des positions devait également avoir lieu, car il permettrait aux négociations d'aboutir. Lors de leur réunion des 21 et 22 août 2006, les Ministres de l'économie de l'ANASE avaient demandé aux membres de l'OMC de revoir leur position et d'y apporter les modifications nécessaires pour que les négociations de Doha soient couronnées de succès. Les Ministres de l'ANASE s'étaient également engagés à faire preuve de bonne volonté pour que les négociations débouchent sur un résultat significatif et important. Enfin, les pays devaient envisager les conséquences possibles d'un échec du Cycle de Doha; il fallait que les pays développés et en développement contribuent ensemble au succès du cycle.

17. Le représentant de l'**Australie** est convenu qu'il n'était pas possible de se désintéresser du Cycle de Doha, sous peine de ne pas saisir l'occasion de mettre en place un système commercial plus équitable et plus ouvert. Il importait de créer les conditions nécessaires pour un retour à la table de négociation. Il serait inutile ou même fatal pour le cycle de reprendre les négociations avant que ces conditions ne soient réunies. Une réforme profonde et véritable des politiques serait nécessaire car, s'il n'y avait pas eu d'accord sur les modalités concernant l'agriculture

en juillet, cela avait été dû à l'important écart qui existait entre les positions relatives tant au soutien interne qu'à l'accès aux marchés. À propos de l'idée selon laquelle un accord avait été à portée de la main en juillet, il a fait valoir que les quelques milliards de dollars de soutien qui restaient et les quelques pour cent de droits qui restaient avaient de l'importance pour les nouveaux flux commerciaux, notamment par le biais de réductions des tarifs appliqués et des augmentations de contingents tarifaires. Il a fait observer que l'accès aux marchés représentait la principale promesse d'un dividende de développement, et qu'il fallait trouver un équilibre raisonnable et réaliste entre la nécessité d'accroître les possibilités d'exportation et la nécessité d'une protection qui assure la sécurité alimentaire, la garantie des moyens d'existence et le développement rural. Il a reconnu que les grands pays développés devaient s'efforcer d'améliorer leurs offres, mais a aussi demandé des assurances plus fermes qu'il y aurait une contribution de la part de tous, y compris les pays en développement, à l'exception des plus vulnérables, et ce proportionnellement à leur capacité. Le succès du cycle sur le plan du développement ne se mesurerait pas par le nombre d'exceptions aux règles, mais en fonction de la création de nouvelles possibilités commerciales significatives, combinées avec une assistance technique plus ciblée afin de permettre aux pays de tirer parti de l'ouverture des marchés, par exemple grâce à l'aide pour le commerce. Il a souligné que la CNUCED pouvait avoir une grande influence en contribuant de façon constructive au débat concernant le commerce et le développement et au Cycle de Doha.

18. Le représentant de l'**Indonésie** a dit que son pays était en faveur d'une reprise rapide des négociations de Doha. Une suspension avait été nécessaire en juillet à la suite de l'impasse concernant les modalités sur l'agriculture et l'accès aux marchés pour les produits non agricoles, mais l'on risquait maintenant de perdre près de cinq années de progrès relatifs à la dimension «développement» des négociations de Doha, et les avancées en matière de développement qui étaient attendues de la réussite du cycle seraient maintenant retardées. Divers groupements de pays en développement avaient exprimé leur appui à la reprise des négociations; il était maintenant important que les pays développés reprennent les négociations en montrant qu'ils sont prêts à supprimer les subventions agricoles et à accroître l'accès aux marchés des produits agricoles. Ils devaient également adopter une position favorable à la concrétisation de la dimension «développement» du programme de travail de Doha. Il importait que les négociations restent pleinement compatibles avec le mandat de Doha, l'Ensemble de mesures de juillet et

la Déclaration de Hong Kong, qui plaçaient les besoins et les intérêts des pays en développement au cœur du cycle, et que les ambitions inscrites dans ces accords ne soient pas réduites. Il fallait se féliciter de l'initiative «Aide pour le commerce» et des contributions de la CNUCED à cette dernière. Tous les membres de l'OMC, en particulier les pays développés, devaient rester résolus à s'efforcer de conclure des accords sur les diverses propositions relatives au traitement spécial et différencié présentées par les pays en développement dans tous les domaines de négociation. L'Indonésie accordait une importance particulière aux produits spéciaux et aux mécanismes de sauvegarde spéciale, car il s'agissait d'aider les pays en développement à faire face à des problèmes de développement fondamentaux tels que la sécurité alimentaire, la garantie des moyens d'existence et le développement rural. En l'absence de résultats satisfaisants sur ces deux questions, il serait difficile à l'Indonésie et aux pays du G-33 d'accepter le résultat des négociations.

19. Le représentant du **Japon** a exprimé son appui à toute une série d'activités de la CNUCED qui visaient à aider les pays en développement à atteindre leurs buts. Les activités de renforcement de capacités de la CNUCED dans les domaines des négociations commerciales et de l'adhésion à l'OMC, et ses contributions au Cadre intégré en faveur des PMA, étaient très utiles. Il escomptait également que la CNUCED jouerait un rôle positif dans l'initiative «Aide pour le commerce» et les efforts visant à favoriser une reprise rapide du Cycle de Doha. En ce qui concerne les négociations de Doha, il a vivement regretté la suspension des négociations et a réaffirmé que le Japon était résolu à tout mettre en œuvre pour contribuer à leur reprise dans les meilleurs délais. Cela dit, indépendamment de cette suspension, le Japon était déterminé à continuer de mettre en œuvre l'Initiative de développement en faveur du commerce qui avait été lancée lors de la Conférence ministérielle de Hong Kong. La CNUCED pouvait jouer un rôle constructif afin de contribuer à la reprise rapide du cycle. Le but principal était de mener à bien le Cycle de Doha et d'en assurer la mise en œuvre, mais il ne fallait pas perdre de vue l'importance de la coopération Sud-Sud au service de la croissance économique des pays en développement. Pour assurer le développement, il était très utile et efficace, en particulier dans les pays asiatiques, de reproduire des réussites exemplaires et d'appliquer les enseignements tirés dans des pays en développement. La CNUCED devait prendre des initiatives énergiques pour favoriser la coopération Sud-Sud, notamment dans le cadre du Système global de préférences commerciales entre pays en développement. Dans la mesure où les accords

commerciaux régionaux complétaient le système commercial multilatéral et offraient d'autres possibilités de croissance économique, ils étaient également d'importants facteurs de stimulation du développement. Il était crucial d'attirer des investissements provenant du secteur privé pour faire en sorte que le développement et le commerce et les investissements aillent de pair. Les examens de politiques d'investissement de la CNUCED étaient excellents et le Japon serait heureux de coopérer avec l'OMC et l'OCDE au sujet de questions d'investissement.

20. Le représentant des **Philippines** a souligné que la CNUCED jouait un rôle important en contribuant aux négociations de Doha et en favorisant une plus grande adhésion au système commercial multilatéral. Étant donné que l'ONU avait la confiance des pays en développement et qu'elle rassemblait tous les pays du monde, elle était idéalement placée pour concevoir des solutions mondiales à des problèmes mondiaux d'une façon consensuelle. L'obtention de consensus sur les dimensions politiques et normatives du système commercial multilatéral et la traduction de ces consensus en résultats concrets et tangibles à l'OMC devaient faire partie des nouvelles priorités de la CNUCED. Il était aussi nécessaire de renforcer les relations entre la CNUCED et l'OMC. Il était dommage que certains estiment que la CNUCED avait perdu une partie de son rôle de formation de consensus, ce qui était dû en partie à l'idée erronée selon laquelle la création de l'OMC avait réduit l'utilité de la CNUCED. Le consensus de São Paulo et l'Assemblée générale des Nations Unies avaient demandé à la CNUCED de contribuer de façon significative aux travaux plus larges de l'ONU dans le domaine du développement, et il fallait renforcer les activités d'établissement de consensus de la CNUCED. Les travaux de celle-ci devaient notamment favoriser une plus grande cohérence systémique pour le développement, afin que les systèmes commercial et financier multilatéraux puissent fonctionner de façon complémentaire. Les discussions devraient inclure un véritable débat sur des questions controversées en vue de renforcer la confiance grâce à un véritable dialogue. Les Philippines espéraient que la cinquante-quatrième session du Conseil déboucherait sur des résultats négociés pour tous les points de l'ordre du jour qui présentaient une importance particulière pour les pays en développement, notamment l'examen des questions relatives à l'après-Doha. Cela permettrait à la CNUCED d'avoir un débat plus fructueux et au Conseil d'apporter une contribution mieux ciblée aux travaux de l'Assemblée générale. Cela pourrait contribuer de façon constructive et concrète à la mise en place d'un système commercial multilatéral qui soit véritablement un moteur du développement.

21. Le représentant de la **Norvège** s'est dit préoccupé par la suspension du Cycle de Doha. Il s'agissait maintenant de trouver un moyen de reprendre les négociations et, à cet égard, la diplomatie tranquille était manifestement de rigueur. La reprise des négociations nécessitait la mise en place de conditions nouvelles. Le document de travail du secrétariat était utile, étant donné qu'il présentait des informations sur les tendances du commerce international, l'ensemble de résultats concernant le développement et l'état d'avancement des négociations dans les différents domaines. L'élargissement des possibilités commerciales pour les pays en développement et les PMA constituerait la principale contribution de l'OMC au développement. En conséquence, il importait de mettre en place une initiative efficace d'aide pour le commerce. La Norvège souscrivait aux conclusions du rapport du Groupe de travail sur l'aide pour le commerce, qui étaient les suivantes: l'aide pour le commerce était importante en elle-même; elle devait aider les pays en développement à bénéficier de possibilités accrues; elle devait compléter mais non remplacer l'accès aux marchés dans le cadre du Cycle de Doha; et elle ne devait pas être conditionnée par ce cycle. La Norvège jouerait un rôle constructif dans les discussions ultérieures et était attachée au Cadre intégré renforcé, qui serait appliqué à partir du 1^{er} janvier 2007. En ce qui concerne les négociations sur les services, la Norvège était d'accord avec l'observation du secrétariat selon laquelle le commerce des services était crucial pour l'obtention de résultats en matière de développement. Les négociations plurilatérales enclenchaient une dynamique, qui était utile pour clarifier les questions et créer une atmosphère constructive. Une participation plus large permettrait d'accomplir plus de progrès dans l'avenir. En ce qui concerne l'engagement relatif à un accès aux marchés sans droits ni contingents pour les PMA, la Norvège figurait parmi les premiers pays à avoir appliqué le système généralisé de préférences dès le 1^{er} octobre 1971; elle avait totalement supprimé les droits de douane sur les produits exportés par tous les PMA et aucun contingent n'était appliqué depuis le 1^{er} juillet 2002.

22. Le représentant du **Bangladesh** a dit que la CNUCED était mieux placée que les autres organisations internationales pour mener des activités concernant les questions mondiales de développement liées au commerce. À l'issue de la Conférence ministérielle de l'OMC qui s'était tenue à Hong Kong en décembre 2005, les PMA n'avaient pas été enthousiasmés par ses résultats sur le plan du développement, mais ils étaient prêts à discuter de façon constructive avec leurs partenaires commerciaux pour assurer la bonne application des décisions importantes prises à Hong Kong. Les PMA regrettaient que les négociations étaient bloquées et espéraient

qu'elles reprendraient prochainement. Ils n'avaient malheureusement pas obtenu l'accès aux marchés sans droits ni contingents pour toutes leurs marchandises qui leur avait été promis à de nombreuses reprises. Les exportations des PMA avaient augmenté de 27,5 %, principalement sous l'effet de l'augmentation des exportations de pétrole d'un petit nombre de PMA mais, globalement, la part de ce groupe de pays dans le marché mondial restait marginale, puisqu'il ne dépassait pas 1,8 %. Maintenant, il importait plus que jamais que les PMA bénéficient d'un accès aux marchés sans droits ni contingents pour tous leurs produits dans les pays développés et en développement.
